



Le 25 octobre 2022

Objet : NAO 2023 Orano Recyclage

A : Monsieur P. Knoche, Directeur Général

Madame H. Derrien, Directrice People & Communication

Monsieur V. Frugier, Directeur affaires sociales

Messieurs P. Aubret, Directeur BU Recyclage

S. Valour et M. Oulkhouir,
Directeur RH, Responsable Relations Sociales

Madame, Messieurs,

Dans le contexte économique actuel, les salariés de nos entreprises sont fortement impactés par l'inflation.

Même si nous reconnaissons l'effort consenti en 2022 par la Direction à travers la mise en place d'une mesure salariale supplémentaire en juillet dernier ainsi que la distribution d'une prime de partage de la valeur, ce sont bien des **NAO 2023** dont il est question ici.

Il en va de l'attractivité de nos établissements, qui éprouvent de plus en plus de difficultés en matière de recrutements et font face à un phénomène inédit de démissions.

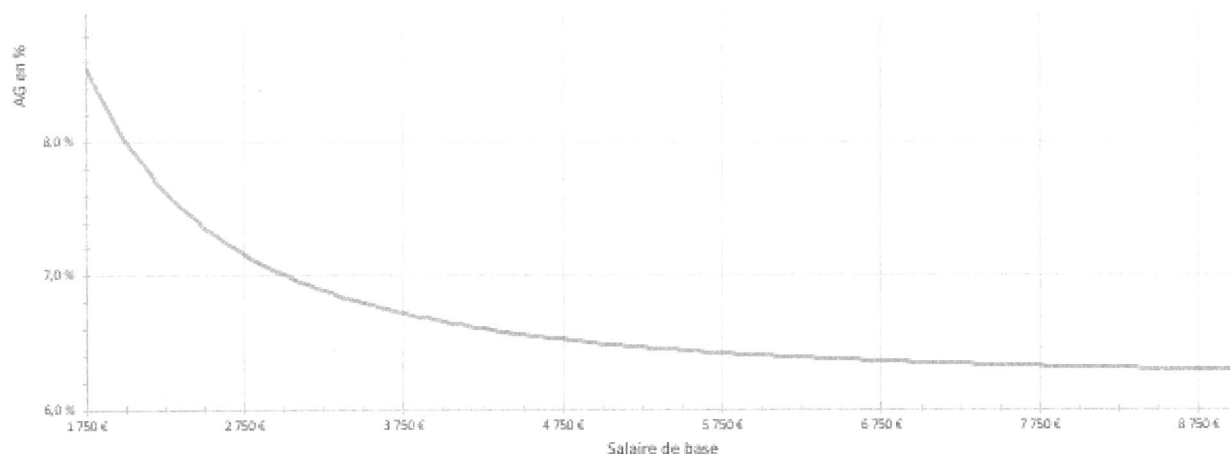
A travers ce courrier, les organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CGT, FO et Sud, réunies en intersyndicale sur le périmètre Orano Recyclage, vous font part des revendications communes qu'elles porteront lors des futures réunions portant sur Négociations Obligatoires Annuelles 2023.

I. Revendications pour des mesures salariales

1°) Une augmentation générale (AG) égale à l'inflation (source Eurostat) **pour TOUS** (OETAM & cadres), soit **6,2% d'AG**

2°) Une attention particulière portée aux bas salaires comportant une majoration en fonction du salaire

Les revendications des Organisations syndicales sont résumées suivant la formule suivante :



$$AG (SdB) = AGmini + (AGmaxi - AGmini) \times \left(\frac{SdBmini}{SdB} \right)^2$$

SdB : salaire de base (en €)

AG (SdB) : augmentation générale pour le salaire de base SdB (en %)

SdBmini : salaire de base d'embauche minimum (en €)

AGmini : augmentation générale minimale (en %)

AGmaxi : augmentation générale appliquée au SdBmini (en %)

2 : coefficient de dégressivité

II. Revalorisation des frais de transport

Les salariés vont être confrontés dans quelques semaines à la fin de l'aide gouvernementale concernant les carburants. Aussi l'intersyndicale demande à la Direction une revalorisation des frais de transport (IK (non revalorisées depuis 2013), points de transport, etc.)

III. Clause de renégociation

L'intersyndicale revendique également une clause de renégociation en cas d'augmentation significative de l'inflation.

IV. Début de négociation dès le 14 novembre

Persuadée de la valeur que vous accordez au dialogue social, l'intersyndicale Orano Recyclage demande que la réunion prévue comme R0, le 14 novembre 2022, ayant comme objet la présentation du bilan NAO 2022, soit poursuivie dans l'après-midi par une première réunion de négociation.

Restant convaincus de votre compréhension de la situation et de votre volonté de trouver des solutions, veuillez recevoir, Madame, messieurs, nos salutations distinguées.

Arnaud Baudry
CFDT

Daniel Ferré
CFE-CGC

Gilles Noirez
CGT

Fabrice Mahieu
FO

Hervé Sohier
Sud